

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 2 OCTOBRE 2012 À 18 HEURES 30

N° 3 - 154 / 2012 : PARC TECHNOLOGIQUE ALBI-INNOVATION : ACQUISITION DE
 DÉLAISSÉS CHEMIN DE LA TEULIÈRE

L'An Deux Mille Douze, le 2 octobre 2012

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 2 octobre 2012 à 18 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Jacques LASSERRE
 Secrétaire : madame Maryse BERTRAND

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Monique HUBERT, Stephen JACKSON, Michel FOURNIALS, Pierre DOAT, Paul JUAREZ, Sarah LAURENS, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Philippe HEIM, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Robert BOUDES, Michel DELPOUX, Serge NEAU, Jean-Philippe ROQUES.

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Michel FRANQUES, Françoise LARROQUE, Jean ESQUERRE, Bernard GILABERT, Alain LONG, Claude COSTES, Thierry MALLÉ, Eliane CARLES.

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Jean-Marie COUDERC, Gérard FABRE, Pascal LAMESLE, Jean-Michel DOUREL, Jean MAURIES.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Jean-Michel BOUAT, Olivier BRAULT, Patrick GARNIER, Geneviève PARMENTIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Naïma MARENGO, Dominique BILLET, William NION, Félix TORRÈS, Thierry ASTOULS, Gérard POUJADE, Bruno LADOUCKETTE, Michel TRÉBOSC, Viviane COMBES.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Christelle GUILLAUMOT, Daniel GAUDEFROY, Laurence PUJOL, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Marie-France DE TRUCHIS, Claude DEUTSCHMEYER, Michel ALBARÈDE, Françoise LESCURE, Marie-Claude DURAND, Alain GRIMAL, Michel ANDRAL, Robert PAGGI, Francine ALARY, Noël RAMON, Jean-Charles BALARDY, Anne ROUMEGAS-PORCHE, Benoît DELERIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, David KOWALCZYK, Blandine THUEL, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP, Emmanuelle VIEILLEDENT.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 36

Votants (titulaires, suppléants votants) : 31

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 2 OCTOBRE 2012**N° 3 – 154 / 2012 : PARC TECHNOLOGIQUE ALBI-INNOPROD : ACQUISITION DE DÉLAISSÉS CHEMIN DE LA TEULIÈRE**

Pilote : Développement Économique, enseignement supérieur et recherche

Autres services concernés : Direction générale des services
Finances et budget

Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, rapporteur

Dans le cadre de l'aménagement du parc technopolitain Albi-InnoProd, l'accès par le chemin de la Teulière a été reprofilé afin de correspondre aux normes des voies pouvant accueillir le trafic nécessaire aux activités présentes sur le parc.

Les limites des parcelles où sont implantés les bâtiments de la DREAL et des Salaisons du Terradou, empiètent sur ce chemin et sont incluses dans un emplacement réservé inscrit au PLU de la ville d'Albi.

Les travaux réalisés de cette voie ont pris en compte la limite physique sur le terrain. De ce fait il existe des délaissés devant les clôtures existantes. Il convient de les acquérir afin de les incorporer dans ce nouvel accès.

Pour l'État (Bâtiment de la DRIRE) cela représente une surface de 384 m² sur toute la longueur de la parcelle HY 124. La largeur du délaissé variant de 0,50 m à 4/5 m.

Un document d'arpentage a été établi et signé scindant la parcelle en 2 :

- HY 125 d'une surface de 2 841 m² conservée par l'État.
- HY 126 d'une surface de 384 m² objet de la cession à la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Cette vente interviendra au prix de 598 € conformément à l'évaluation des domaines en date 21 mars 2012.

Tous les frais afférents à cette acquisition seront à la charge de la communauté d'agglomération de l'Albigeois et imputés sur le budget « Parc Technopolitain Albi-InnoProd ».

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois

VU le code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis des domaines en date du 21 mars 2012,

VU l'avis du bureau communautaire en date du 18 octobre 2012,

CONSIDÉRANT l'intérêt pour le développement économique de la communauté d'agglomération de l'Albigeois de l'aménagement du parc technopolitain Albi-InnoProd,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE l'acquisition de la parcelle inscrite au cadastre de la Ville d'Albi section HY numéro 126 d'une surface de 384 m² pour un montant de 598 €.

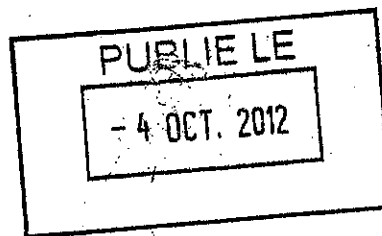
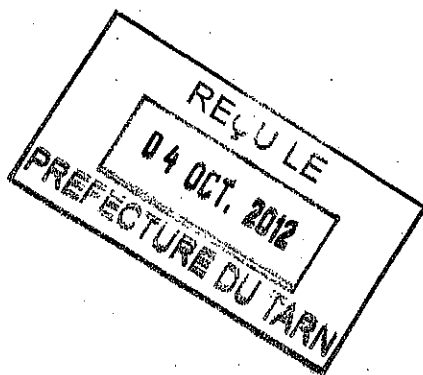
PRECISE que l'ensemble des frais liés à cette acquisition seront imputés à l'opération ZAC Parc Technopolitain Albi-InnoProd.

AUTORISE monsieur le président ou madame la vice-présidente déléguée à l'enseignement supérieur, à la recherche et à la technopole à poursuivre cette opération et à accomplir toutes les formalités qui s'avèreraient nécessaires, et notamment à signer les actes notariés.

Pour extrait conforme,
Fait le 2 octobre 2012,

Le Président,

Philippe BONNECARRÈRE



CABINET DE GEOMETRE-EXPERT

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISE

Commentaire :
Abl

Section : MY
Qualité du plan :
Echelle d'origine : 1/1000
Echelle d'édition : 1/1000
Date de édition : 25/04/2012
Support numérique :

Numéro d'ordre du document d'arpentage :
Numéro d'ordre du registre de constatation des droits :
Cachet du service d'origine :

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55 471 du 30 avril 1955)
Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) :
A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;
B - En conformité d'un pleurage : levé _____ effectué sur le terrain ;
C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie est jointe, dressé le _____ par M. _____ géomètre à _____
Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au doc de la chemise 6483
A _____ le _____

CENTRE DES IMPÔTS FONCIER
209, rue du Roc
81014 ALBI CEDEX 9

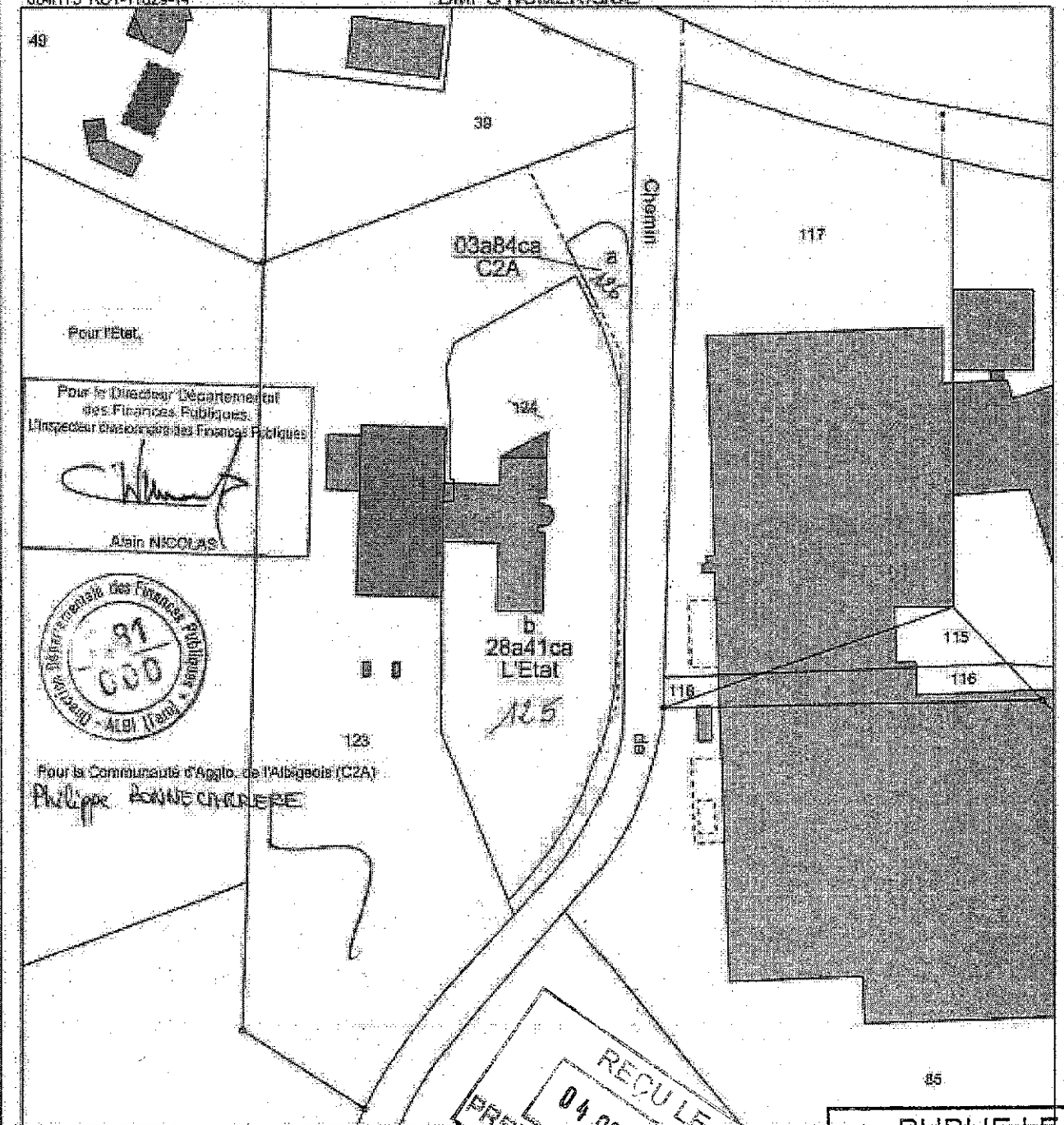
Document d'arpentage dressé par M. Thierry TACCARDI
à BODEZ
Date : 25/04/2012
Signature :
S.A. P.T. ...



(1) Après vérification sur le terrain. Le levé a été effectué sur place et par mesure de sécurité par voie de mise à jour dans le format G, sur photographies aériennes pour effectuer sur terrain le pleurage. (2) Lorsque le plan d'arpentage ou de bornage est un document public. (3) Présence des noms de famille de signature et des professions des propriétaires soussignés, ainsi qu'une adresse postale de l'expert géomètre.

004HY5 R01-11029-14

DMPC NUMERIQUE



Pour l'Etat
Pour le Directeur Départemental des Finances Publiques
Inspecteur Régional des Finances Publiques
Alain NICOLAS
Alain NICOLAS



Pour la Communauté d'Agglo. de l'Albigeois (C2A)
Philippe BONNECHIERE

RECU LE
04 OCT 2012
PREFECTURE DU TARN

PUBLIE LE
- 4 OCT. 2012